

Etude concise sur la stratégie de défense Le peuple résistant

La stratégie - dans le sens large du terme - est la concrétisation pratique de la politique à laquelle s'engage l'Etat dans l'un des domaines publics. Elle est composée d'objectifs, de moyens et de méthodes de travail devant s'accompagner en toute coordination et harmonie. A chaque secteur sa stratégie et par conséquent, il existe une stratégie économique, une stratégie pédagogique, une stratégie environnementale, une stratégie touristique,...etc. Cependant aujourd'hui, notre intérêt se porte sur la stratégie de défense que nous avons convenu d'étudier et qui devrait refléter la politique de défense adoptée par l'état.

En évoquant la politique de défense, il nous vient spontanément à l'esprit l'organisation des forces armées, leurs armements et leurs méthodes de combat. Néanmoins, défendre un pays ne se limite pas uniquement au volet militaire et belligérant puisque toutes les institutions de l'état assument un rôle fondamental dans ce processus à travers l'élaboration des moyens nécessaires, la motivation de la société et la mobilisation des forces internes et externes en vue de soutenir les efforts de défense.

En effet, la stratégie de défense se caractérise par le fait qu'elle englobe toutes les institutions de l'Etat et leurs ressources afin qu'elle puisse fonctionner dans le cadre de mécanismes intégrés et basés sur une « *décision centralisée mais une exécution décentralisée* ».

Alors que les grands pays visent constamment à acquérir autant d'intérêts et de puissance que possible et à les préserver, les ambitions des petits pays restent limitées et ne vont pas au-delà de leur volonté de défendre leur droit à la stabilité et à l'existence.

En comparaison avec les pays environnants, le Liban est le pays le plus petit de par la superficie, le nombre d'habitants et les ressources naturelles. Sa société se caractérise par des équilibres sociaux et religieux pouvant constituer tantôt un point fort lorsqu'ils sont source d'unité nationale, tantôt un talon d'Achille lorsque cette unité fait défaut. Cependant, cette unité nationale est un impératif absolu dans la stratégie de défense et son absence constitue une source de conflits, provoquant dans son sillage l'entrée d'armements dans le pays, lesquels seront alors détournés du but pour lesquels ils étaient destinés à l'origine. Ainsi, et au lieu de servir à protéger les frontières, ces armements se transformeront en un outil de combats internes.

L'unité nationale est donc une constante sur laquelle se base la stratégie de défense : c'est une nécessité tant pour le Liban que pour tous les pays du monde quelles que soient différentes les composantes de leurs sociétés.

I. Les risques qui menacent le Liban

Après avoir déterminé cette constante nationale que représente l'unité nationale, il nous incombe de définir les dangers qui guettent le Liban, aussi bien les dangers internes, sur le plan de la sécurité, que les dangers externes, sur le plan militaire. Et c'est à partir de ces dangers que nous pourrions définir notre politique de défense.

En effet, le Liban est menacé par des dangers internes et externes. Au niveau interne, il s'agit de la sécurité à savoir, la sécurité des citoyens libanais et de leurs biens, la sécurité de l'Etat et du régime. Au niveau externe, ces dangers portent atteinte à l'intégrité du territoire libanais, de son peuple, de sa souveraineté et de son indépendance. Ils menacent donc l'entité même de la nation et son existence.

1- Les dangers sécuritaires internes

Premièrement : Le terrorisme, dont l'idéologie et le financement sont d'origine exogène mais qui dépend néanmoins d'une base interne, indépendamment de sa taille et de ses capacités.

Deuxièmement : La présence armée palestinienne à l'intérieur et à l'extérieur des camps palestiniens. En effet, la multiplicité des dirigeants palestiniens et de leurs objectifs ainsi que les affrontements internes sporadiques entre les factions palestiniennes constituent une source d'inquiétude pour le peuple libanais. Si ces affrontements venaient à évoluer, ils pourraient ébranler les fondements même de la stabilité nationale.

Troisièmement : Les milices libanaises armées ; les derniers incidents sécuritaires et les escarmouches ambulantes n'en sont que l'illustration évidente.

2- Les dangers militaires externes

Premièrement : Israël qui convoite le Liban, notamment l'eau du Liban, et qui occupe aujourd'hui une partie du territoire libanais qu'il continue de violer et d'attaquer par voie de terre, de mer et d'air.

Deuxièmement : La tentative par Israël de désarmer la résistance aux fins d'avoir mainmise sur les décisions de l'état libanais et d'imposer des solutions aux questions en suspens avec le Liban et les Palestiniens. Israël bénéficie dans ses exactions du soutien de la communauté internationale à travers l'application partielle des résolutions internationales : en effet, sont uniquement mises en œuvre les dispositions récentes et convenables pour Israël alors que les anciennes dispositions en faveur des palestiniens sont ignorées (résolutions 194, 1559 et 1701).

Troisièmement : Le refus par Israël du retour des Palestiniens et l'imposition de l'implantation.

II. Faire face aux dangers

Force est de s'interroger face à ces dangers sur la politique de défense et de sécurité que le gouvernement libanais adoptera. Voudra-t-il affronter ces dangers et y résister ou bien s'y résigner et accepter ce qui lui serait imposé ? Adoptera-t-il sinon une politique différente ?

A travers les réponses apportées à ces questions, il nous sera possible de déterminer nos choix : soit adopter une stratégie de défense spécifique dans laquelle le Liban mobiliserait les capacités dont il dispose, soit solliciter le monde pour jouir de la sécurité et obtenir le soutien.

L'hypothèse naturelle sur laquelle je me base pour proposer la concrétisation militaire de la stratégie de défense est que le Liban a déjà choisi d'affronter les dangers qui le guettent.

1- Contrer les risques sécuritaires internes

Tel que l'indique l'hypothèse, le terrorisme figure parmi les risques internes et apparaît comme un amalgame d'interactions internes et externes qui créent un terrain fertile pour les terroristes. Ces derniers trouvent alors dans la société un havre pouvant taire leur présence, et une voix pouvant s'élever contre toute atteinte dont ils feraient l'objet ; ils assurent ainsi leur survie et un couvert pour toutes leurs activités.

Les actes terroristes portent sur l'assassinat, et dans la plupart des cas, sur les assassinats politiques, la prise d'otages et les attentats à la bombe ciblant des lieux résidentiels. Ils n'ont pour autre but que celui de tuer, saper les institutions, miner la stabilité et la sécurité et susciter l'inquiétude et le chaos dans l'intérêt des puissances externes. Dès que les terroristes arrivent à mettre la main sur une région du pays, ils s'en servent pour renverser le pouvoir et lancer une guerre destructive contre la société, comme ce fut le cas à Nahr El Bared.

La lutte contre ce genre d'actes terroristes requiert un entraînement technique et spécifique au combat ainsi que des équipements de pointe devant être assurés aux unités de lutte contre le terrorisme. Elle exige également une coordination précise entre les différents services de renseignement et une intervention rapide, **ce qui nécessite la création d'un organisme conjoint qui joindrait entre des structures opérationnelles, judiciaires et de renseignement** (un centre d'opérations conjointes joignant entre des services de renseignement, des chefs d'unités et des juges) et permettrait d'intervenir rapidement dans le secret absolu. Il est impératif de contrer le terrorisme à ses débuts, avant qu'il ne prenne de l'ampleur et ne développe ses capacités de combat, tout comme un incendie est maîtrisé dès les premières étincelles.

Les incidents successifs qui ont eu lieu entre l'armée libanaise et quelques factions palestiniennes armées, et les accrochages inter-palestiniennes, suscitent l'inquiétude de la population libanaise et réveillent en eux des souvenirs douloureux liés à la

présence palestinienne armée. Certains libanais craignent même que les palestiniens ne deviennent une partie dans le conflit interne.

Ainsi, il s'avère impératif de résoudre la question de la présence palestinienne armée dans les plus brefs délais, et dans tous les cas, il faut que **les forces militaires libanaises soient prêtes et capables de contenir tout incident de sécurité** qui risquerait de dégénérer.

Quant aux milices armées, nouvelles ou renouvelées, elles ont été à l'origine de conflits internes qui ont failli se transformer en une guerre civile dans différentes régions du pays. Leurs armes peuvent à tout instant se transformer en une machine d'auto destruction et engendrer alors l'effondrement de l'Etat. En effet, dans tout conflit interne, les forces armées libanaises se retrouveront paralysées par les divisions politiques et perdront leur capacité à maîtriser la situation tout en sachant qu'on ne saurait comparer les armes des milices aux armes de la résistance, soumises à une discipline rigoureuse et destinées à combattre Israël.

2- Contre les dangers militaires externes

Il va sans dire que n'importe quelle force militaire au monde a ses points forts et ses points faibles ; Israël, vu la qualité de ses armes et sa puissance de tir, dispose d'un énorme potentiel de destruction. De même, la longue portée de ses avions de guerre lui permet de toucher les pays environnants dans le cœur même.

Les forces aériennes israéliennes puisent leur puissance dans leur capacité de destruction qui peut atteindre de larges superficies, cependant leur faiblesse fondamentale se situe au niveau du **nombre limité des effectifs de l'armée de terre et leur formation**. Elles sont ainsi incapables de faire la guerre à une société résistante. Bien qu'elles puissent remporter des victoires ponctuelles de temps à autre, elles demeurent incapables de contrôler les territoires libanais et d'y maintenir leur occupation.

L'autre point de faiblesse des forces israéliennes s'illustre par **les retombées d'envergure au sein de la société israélienne devant les pertes humaines** qui lui ont été infligées pendant la guerre. En effet, Israël a toujours essuyé un revers au Liban dans ses expériences militaires israéliennes, depuis l'invasion de 1982 et les années qui ont suivi jusqu'aux conséquences de la guerre de juillet 2006.

Ainsi, la dissuasion s'appuie-t-elle sur **la formation de deux forces : la première constituée des forces régulières et la seconde de la résistance**. Toutes les deux seraient à même d'infliger à l'ennemi des pertes énormes qu'il ne pourrait supporter et ce, en adoptant une méthode de combat selon laquelle seraient formées de petites unités de combat pouvant se cacher et se protéger et ne représentant pas de cibles importantes pour l'aviation. En plus, un dispositif de défense aérienne moderne serait mis en place.

Ce mode de combat nécessite l'organisation d'une nouvelle formation des unités combattantes de l'armée de manière à ce qu'elles puissent effectuer des missions sécuritaires dans leur composition régulière, de se disperser pendant les combats et de

lancer une guerre aux gangs. La formation de ces forces combattantes requiert un entraînement spécifique aux nouvelles méthodes de combat.

Quant aux **forces de résistance, elles sont constituées par la population** et doivent ainsi couvrir tout le territoire libanais. En effet, l'ennemi dispose d'une capacité de débarquement en tout lieu et à tout moment ; et il ne faudrait pas mesurer les conséquences d'une guerre future par rapport à celles de la guerre de 2006. Vu que notre façade maritime et notre espace aérien sont ouverts, il faudrait se parer contre toute éventualité.

Il est normal que les conditions de compétence et de qualification pour s'enrôler dans ces deux forces soient définies par des commissions spécialisées, surtout que les recrues doivent répondre à certains critères physiques, morales, disciplinaires et techniques qui leur confèrent une capacité à l'endurance. Elles doivent jouir aussi d'un esprit d'initiative qui les aide à gérer le combat dans de petites unités.

Cette brève étude représente les grandes lignes d'une stratégie de défense et peut servir de document de base au niveau politique pour son adoption. L'élargissement de l'étude du mode d'application de cette stratégie nécessite le recours à des experts de différents secteurs de l'Etat puisque, comme mentionné dans l'introduction, une stratégie de défense concerne divers secteurs.

Rabieh, le 5 novembre 2008
Général Michel Aoun